Le Grand Café de la Médiation 2021

Juin 2021

L’objet : Rencontre entre professionnels de la médiation et professionnels du droit et de l’accompagnement

Les Cafés Médiations initiés par Médiation du Rhône, sont des rencontres informelles de professionnels d’horizons différents qui souhaitent échanger sur un thème qui a trait à la médiation.

Le Grand Café de la Médiation s’inspire de ces rencontres. Il a pour vocation de réunir de nombreux professionnels autour d’un thème pré défini. Organisé en partenariat avec la faculté de Droit Daubié, Université Lyon 2, et le Barreau de Lyon Le Grand Café de la Médiation propose une rencontre et un échange structuré et formel avec différents professionnels qui interviennent directement ou indirectement avec des médiateurs.

Objectif du Grand Café de la Médiation 2021 :

* *Initier une réflexion sur la pratique de la médiation, notamment dans le domaine judiciaire, et les interactions avec les professionnels du droit, avocats, magistrats*.
* *Evoquer les questionnements de chaque branche professionnelle ; mettre en lumière les complémentarités des différents acteurs.*
* *Et ouvrir le sujet à la recherche et l’expérimentation, afin de faire progresser la pratique de la médiation sur ce sujet.*

Pour qui ? magistrats, avocats, greffiers, médiateurs, étudiants, consultants, et autres acteurs ...

Organisation : ANM, Médiation du Rhône et Faculté de Droit de l’Université Lyon 2

En partenariat avec le Barreau, et le CJ2A de Lyon, et l’ISF

Déroulement de l’événement **:** proposition

Le **2 juin 2021** de 17h30 à 20h00 à la Maison des Sciences de l’Homme, rue Berthelot. Salle Marc Bloch

17h30 accueil des participants : lancement du thème

18h-19h30 : table ronde

19H30-20H00 : Synthèse Lyon.

20h00-21h : Moment de convivialité  à proximité de la salle : café à réserver)

Programme à adapter en fonction des dispositions sanitaires…

Participation : gratuité.

Le thème proposé : **Les accords en médiation**

La place des avocats et médiateurs dans la rédaction des accords de médiation : collaboration ou cohabitation ?

Quelle formation ? Quelle posture ? Quelle responsabilité ?

Proposition de déroulé :

Table ronde 1H30 1 thème

Intervenants :

3 magistrats : - Madame DOAT présidente Ch sociale A Cour d’Appel

* Magistrat TGI : Christiane MICAL Pdte ch civile
* Mr Heintz TA de Grenoble

2 Médiateurs : - Marielle Planel ANM Médiatrice du travail

* Estelle Dambrosio Médiatrice familiale

2 avocats : - Me DAVID PAYET-MORICE publiciste et avocat en droit immobilier.( à confirmer)

* Anne-Sophie LEFEVRE, avocat en droit de la famille

1 Animateur : Gaëlle Walker Médiatrice professionnelle

Avec soutien de Ségolène Duchez et Pierre Jakob

## Clôture : restitution : universitaire (30 mn)

Comité de pilotage : Gaëlle Walker ANM, Frédérique Moulinier Fuentes *Médiation du Rhône, Adrien Bascoulerge Université Lyon 2, Pierre Jakob et Ségolène Duchez CJ2A*

## Contact

Gaëlle WALKEROrganisateur et CoordonnateurTél : 06 76 60 61 29

[www.anm-mediation.com](http://www.anm-mediation.com) [www.mediation-du-rhone.fr](http://www.mediation-du-rhone.fr) gaelle-walker@orange.fr